

Verbatim Concertation Projet Ep'HyNE

du 24 avril au 22 juin 2025

Réunion de Synthèse

GOLBEY

Jeudi 19 juin 2025 de 18h30 à 20h30

Salle Henri Lepage

Création d'une unité de capture de CO₂
et de production de carburant d'aviation durable
sur l'Ecoparc de Chavelot

Participant.es : 60
Nombre de questions : 3

Modérateur
Sébastien ALBERT

GARANTS CNDP :
Rémy COUCHON
Désiré HEINIMANN

VERSO ENERGY :
Noëlle DE JUVIGNY
Jean-Baptiste MARTIN
Stéphane CADOUX
Antoine GHESQUIÈRE
Xavier CAÏTUCOLI

RTE
Nicolas ZIEGER
Alain PIERRE

Intervenants externes aux maîtres d'ouvrage :
Roger ALEMANI, Maire de Golbey
Laurence RAYEUR-KLEIN, vice-présidente de la CAE
Elisabeth DEL GENINI, vice-présidente du Conseil régional
Stéphane VIRY, député de la 1ère circonscription des Vosges

Sébastien Albert – Modérateur

Très bien. Mesdames et Messieurs, bonsoir. Je vous souhaite la bienvenue. Il est tout juste 18h30, nous allons donc démarrer cette soirée. Je vous souhaite la bienvenue à cette réunion de synthèse du projet Ep'Hyne. Nous sommes réunis ce jeudi 19 juin 2025, dans le cadre de la concertation préalable du public, qui se déroule du 24 avril au 22 juin. Je me présente : je suis Sébastien Albert, le modérateur de cette soirée.

Mon rôle, entre autres, est de gérer le temps : nous nous donnons un maximum de deux heures ce soir, donc une fin prévue vers 20h30. Cela devrait se dérouler sans souci particulier en termes de timing. Je suis également le garant du bon déroulement de cette séance. Je vous présenterai dans un instant les différentes règles mises en place pour l'organisation des prises de parole de chacun. Je vous rappelle que cette soirée est intégralement enregistrée et qu'elle sera disponible en restitution sur le site internet dans les prochains jours.

Avant de vous présenter le programme plus en détail, nous allons commencer par un mot d'accueil de Monsieur le Maire de Golbey. Je demande donc à Monsieur Alemanni de bien vouloir nous rejoindre. Monsieur le Maire, je vous laisse la parole.

Roger Alemanni – Maire de Golbey

Merci. Bonsoir à toutes et à tous. Je suis très heureux de vous accueillir ici ce soir pour cette réunion de synthèse. Je voudrais saluer la présence de Madame Élisabeth Del Genini, vice-présidente du Conseil régional, ainsi que Madame Laurence Rayer-Klein, qui représente ce soir le président Michel Heinrich.

Je crois que Monsieur Stéphane Berry nous rejoindra un peu plus tard. Je salue également les garants de la concertation, Monsieur Couchon et Monsieur Heinemann, ainsi que les représentants de Verso Energy, dont Monsieur Caïtucoli, président-directeur général — j'espère ne pas écorcher votre nom, c'est un peu difficile à prononcer !

Nous voici donc réunis ce soir pour la dernière réunion, une réunion de synthèse, une réunion de clôture, qui s'inscrit sous l'égide de la CNDP (Commission nationale du débat public), représentée ici ce soir par Monsieur Couchon, l'un de ses garants. Les garants veillent à la qualité de la démarche, au respect du droit à l'information et à la participation du public. Cette réunion vient donc clore un ensemble de rencontres de proximité qui ont eu lieu à Épinal, Golbey et Chavelot. Des rencontres qui ont permis à beaucoup de découvrir le projet Ep'Hyne, acronyme de Épinal Hydrogène et Nouvelle Énergie, en lien également avec RTE, pour la partie transport d'électricité.

Cette réunion de synthèse est organisée ici, sur la commune de Golbey, pour une bonne raison : le projet comporte une part importante d'investissement sur le site des Papeteries de Golbey, situé à proximité immédiate de cette salle. Je dirais aujourd'hui que nous sommes face à un projet structurel et innovant, qui a pour ambition de s'intégrer pleinement dans l'écosystème local et auprès des acteurs économiques de notre territoire.

En tant que Maire de Golbey, et à quelques jours de l'inauguration officielle des projets Box de Norske Skog et de la nouvelle chaudière Green Valley Énergie — inauguration prévue mercredi prochain —, je ne peux que me réjouir de cette future collaboration, qui permettra d'allier transition énergétique, création d'emplois qualifiés, et valorisation des ressources locales. Cette réunion devrait permettre à Verso Energy de présenter les premiers enseignements tirés de cette concertation, qui s'est tenue depuis près de deux mois, mais aussi de partager les perspectives du projet et les réponses apportées aux questionnements exprimés durant cette phase de concertation préalable.

Je souhaite que cette réunion soit enrichissante, participative et consultative, où chacun pourra s'exprimer dans le respect de l'autre. Et je salue à l'instant l'arrivée de Monsieur Stéphane Viry, député, qui vient de nous rejoindre. Je vais maintenant laisser la parole.

Sébastien Albert – Modérateur

Monsieur le Maire, merci. Merci beaucoup pour votre accueil dans cette salle.

Nous saluons également la présence du Maire de Chavelot, qui nous a accueilli à deux reprises dans sa commune, dans la salle municipale. Monsieur le Maire, bonsoir et bienvenue, comme d'habitude.

Concernant le programme de cette soirée : dans un instant, je vais donner la parole à Messieurs les garants de la CNDP. Ensuite, il y aura un bref rappel du projet Ep'Hyne.

Nous reviendrons ensuite sur le déroulé de la concertation, puis nous ferons un retour sur les principaux échanges de cette phase de dialogue, autour de trois temps, trois thématiques bien précises. Nous proposerons une restitution des différents thèmes abordés lors des réunions passées.

Puis, nous écouterons les premiers engagements des maîtres d'ouvrage, et nous conclurons avec les interventions finales de plusieurs participants.

Concernant les intervenants de ce soir :

Du côté de la CNDP, nous saluons et remercions Messieurs Couchon et Heinimann, qui vont prendre la parole dans quelques instants. Du côté de Verso Energy, nous avons, de votre droite vers votre gauche : Victor Lévy-Frébault, directeur du développement ; Antoine Ghesquière, responsable de projet et Stéphane Cadoux, directeur de projet. Messieurs, merci pour votre présence.

Du côté de RTE, nous avons : Monsieur Alain Pierre (Pierre étant le nom de famille — nous avons fait une petite inversion sur son chevalet, je me permets de le préciser) et Nicolas Zieger.

Avant de passer la parole à la CNDP, permettez-moi de poser une question à la salle : qui parmi vous assiste ce soir pour la première fois à une réunion sur le projet Ep'Hyne ? Vous pouvez lever la main. Merci beaucoup. Cela nous permettra d'ajuster le niveau de détail des explications en fonction de la familiarité de chacun avec le projet. Messieurs les garants, la parole est à vous.

Désiré Heinimann – Garant CNDP

Bonsoir à toutes et à tous. Je me présente : Désiré Heinimann, je suis l'un des deux garants nommés par la Commission nationale du débat public (CNDP) dans le cadre de cette concertation. Je vais passer le micro à mon collègue pour qu'il se présente également.

Rémi Couchon – Garant CNDP

Merci. Bonsoir à toutes et à tous. Je suis Rémi Couchon, également garant pour ce projet.

Désiré Heinimann - Présentation de la CNDP

Nous allons vous expliquer brièvement ce qu'est la CNDP et notre rôle dans cette démarche.

L'origine de la CNDP remonte à 1992, lors du Sommet de la Terre à Rio, où il a été affirmé que chaque individu a le droit à l'information relative à l'environnement, information détenue par les autorités publiques, et le droit de participer au processus de décision.

En France, la Commission nationale du débat public a été créée en 1995, et elle est devenue une autorité administrative indépendante en 2002. Elle est chargée de veiller au droit à l'information et à la participation du public sur les projets ayant un impact social, économique ou environnemental fort.

Il est important de préciser que la CNDP ne se prononce pas sur le fond du projet. Elle ne donne aucun avis favorable ou défavorable. Notre rôle en tant que garants est de veiller au bon déroulement de la concertation, que celle-ci respecte les principes fondamentaux de la CNDP. Un bilan sera produit à l'issue de cette concertation.

Rémi Couchon - CNDP

La CNDP repose sur six principes fondamentaux, que nous vous présentons ici :

- Indépendance

Nous sommes nommés par la CNDP, une autorité indépendante, et nous ne dépendons ni des porteurs de projet, ni d'aucune collectivité.

- Neutralité

Nous ne prenons pas parti. Nous ne soutenons ni les arguments pour, ni contre le projet. Notre regard est neutre sur le fond, et nous concentrons notre action sur la forme du débat, sur sa qualité, sa transparence, et son accessibilité.

- Transparence

Tous les documents, les arguments, les questions posées et les réponses apportées sont publiés sur le site internet dédié à la concertation du projet Ep'Hyne. Rien n'est caché : vous y retrouvez l'ensemble des comptes rendus des réunions, les questions posées et les réponses données.

- Argumentation

La CNDP attache une grande importance à la qualité des échanges. Ce n'est pas la quantité de messages ou de contributions qui fait leur valeur, mais leur pertinence par rapport au sujet. Les questions et réponses doivent porter essentiellement sur le projet.

- Égalité de traitement

Toutes les expressions sont considérées à égalité, qu'elles viennent d'un citoyen lambda, d'un élu, ou d'un responsable d'association. Aucune parole ne vaut plus qu'une autre. C'est un point sur lequel nous sommes extrêmement vigilants.

- Inclusion

Enfin, nous veillons à diversifier les formes de participation pour toucher un large public. C'est pourquoi, au-delà des réunions publiques, il y a eu des ateliers, des tables rondes, des stands sur les marchés, une présence sur le parvis de la gare, et une exposition permanente sur une des passerelles du centre-ville d'Épinal.

Désiré Heinemann - CNDP

Notre rôle est donc :

- D'analyser le contexte de la concertation ;
- De conseiller les porteurs de projet (Verso Energy et RTE ici) sur la qualité de leur communication et information ;
- De garantir le respect des six principes que nous venons d'énoncer ;
- D'encourager la participation du public en valorisant toutes les questions posées, sans hiérarchie ;
- D'assurer l'impartialité du dispositif global.

La concertation préalable s'achèvera le 22 juin à minuit. Jusque-là, vous pouvez encore poser des questions via le site internet dédié. À partir de cette date, les garants disposent de 30 jours pour produire un bilan de la concertation, qui comprendra : un résumé du déroulé des échanges ; une synthèse des contributions et des réponses ; une liste des questions restées sans réponse.

Nous demanderons alors aux maîtres d'ouvrage (Verso Energy et RTE) d'apporter des réponses complémentaires à ces questions en suspens. Les maîtres d'ouvrage disposent de deux mois après la remise de notre bilan pour formuler ces réponses.

Il peut y avoir une phase appelée concertation continue, entre la fin de la concertation préalable et le démarrage de l'enquête publique. Cette phase, si elle a lieu, permettrait : de suivre l'évolution du projet (documents, études, etc.) ; de continuer à poser des questions ; d'être accompagnée par un garant.

À ce stade, cette concertation continue n'est pas actée. Elle dépendra du contenu de notre bilan ; de la volonté du maître d'ouvrage ;

Et des demandes du public.

Enfin, la future enquête publique sera menée par un commissaire-enquêteur. Elle n'est plus de notre ressort et suit un processus totalement distinct de celui de la CNDP.

Sébastien Albert – Modérateur

Merci pour toutes ces précisions.

Alors, dans le cadre des différents projets e-SAF, la CNDP a décidé d'organiser des tables rondes au niveau national. À cette occasion, des vidéos ont été réalisées, et nous vous proposons ce soir d'en visionner deux. Il s'agit de vidéos assez courtes, d'environ deux minutes chacune.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces vidéos, d'une part sur le site internet concertation-ephyne.eu — j'insiste sur l'extension .eu, c'est important —, et d'autre part, bien sûr, sur le site officiel de la CNDP.

Je vous laisse donc en compagnie de ces deux vidéos. Il y en a pour environ quatre minutes au total.

[Lancement technique des vidéos]

Bon, nous avons un petit souci : les deux vidéos se sont lancées en même temps. Je vais revenir un peu en arrière. Pourtant, nous avons fait les tests toute l'après-midi... Mais comme vous le savez, ce genre de désagrément arrive.

[Interruption]

Alors, il semble que nous ayons également un problème de son : le son de l'ordinateur ne passe pas correctement par la sonorisation de la salle. Je vous propose que nous réglions ce problème tranquillement et, si cela ne vous dérange pas, nous les visionnerons en fin de séance, lorsque tout sera bien calé techniquement.

Je précise simplement que ces vidéos ont été réalisées pour illustrer la neutralité de la CNDP. Il s'agit d'experts indépendants, recrutés par la CNDP, et qui n'ont aucun lien avec les porteurs de projets. Ces productions ont été réalisées dans un contexte national, ce qui garantit leur indépendance totale.

L'objectif est de permettre au public d'avoir un éclairage neutre, extérieur à ce type de réunion publique, où l'on entend logiquement le porteur de projet présenter et défendre sa démarche. Merci à vous.

Nous allons maintenant donner la parole à Verso Energy pour un bref rappel du projet.

Antoine Ghesquière – Verso Energy

Merci. Bonsoir à toutes et à tous.

Merci, Monsieur le garant, pour votre introduction. Et bienvenue à toutes les personnes pour qui c'est la première participation à une réunion publique sur ce projet. Il s'agit, ce soir, d'une réunion publique de synthèse.

Le projet Ep'Hyne, pour Épinal Hydrogène et Nouvelles Énergies, est un projet de production de carburant d'aviation durable, autrement dit du e-SAF. e-SAF signifie electro-Sustainable Aviation Fuel, soit carburant d'aviation durable en anglais. Le « e » fait référence à l'électricité, qui est utilisée pour produire ce carburant.

Ce projet s'implantera sur la zone d'activité de l'Écoparc, développée par la Communauté d'agglomération d'Épinal, et comprendra quatre unités industrielles, que vous pouvez voir à l'écran :

- Une unité de capture de CO₂, qui captera les émissions issues des installations industrielles de Norske Skog Golbey et de Green Valley Énergie ;
- Une unité d'électrolyse, qui produira de l'hydrogène ;
- Une unité de méthanolation, qui combinera le CO₂ capté avec l'hydrogène pour produire du méthanol de synthèse ;
- Une unité de transformation du méthanol en carburant aérien (Methanol-to-Jet Fuel), qui convertira le méthanol en e-SAF, soit le carburant d'aviation durable.

Ces quatre unités constituent le cœur du projet Ep'Hyne et formeront la chaîne complète de production du e-SAF. Une fois ce carburant produit sur la zone de l'Écoparc, le projet bénéficiera de la plateforme multimodale qui sera développée d'ici 2029 par la Communauté d'agglomération d'Épinal. Cette plateforme permettra d'exporter par

train le carburant vers des dépôts pétroliers partenaires, qui assureront le stockage à long terme, le mélange et la mise aux normes du produit.

Une fois ce carburant prêt à l'emploi, il sera injecté dans des réseaux de pipelines, que vous pouvez voir ici à l'écran. Il s'agit de deux types de réseaux : une canalisation européenne, entre autres gérée par l'OTAN, qui interconnecte plusieurs dépôts pétroliers et aéroports en Europe de l'Ouest ; le réseau Le Havre–Paris, qui relie la plateforme pétrochimique du Havre aux aéroports parisiens, lesquels consomment à eux seuls plus de 75 % du kérosène utilisé en France.

Grâce à cette logistique, le projet Ep'Hyne pourra fournir une large diversité de clients, principalement situés dans les grands aéroports européens, en répondant à leurs besoins en carburant décarboné.

Quelques chiffres clés sur le projet : le projet vise à produire 80 000 tonnes de e-SAF par an à l'horizon 2030 ; cette production sera rendue possible à partir de 100 m³ d'eau par heure ; et 334 000 tonnes de CO₂ captées par an, issues des sites industriels de Norske Skog Golbey et Green Valley Énergie ;

Pour cela, il faudra mobiliser 350 mégawatts d'électricité pour la partie hydrogène et 50 mégawatts pour la partie carburant de synthèse. Enfin, l'ensemble du projet sera implanté sur une surface d'environ 25 hectares, au sein de la zone d'activité de l'Écoparc.

Stéphane Cadoux – Verso Energy

Merci. Bonsoir à toutes et à tous.

Sur les externalités du projet, Antoine vient d'évoquer la question des ressources, notamment la consommation d'eau. Nous parlons ici d'une consommation nette de 100 m³/heure. En réalité, nous aurons un soutirage d'environ 180 m³/heure, avec 80 m³/heure de rejet, ce qui nous donne bien une consommation nette de 100 m³/heure. Concernant l'électricité, nous avons réservé une puissance de 450 mégawatts auprès de RTE, même si la puissance globale évoquée pour le projet est de 400 mégawatts. La réservation est donc légèrement supérieure afin d'anticiper les besoins et sécuriser l'approvisionnement.

Le projet Ep'Hyne est un projet propre en matière d'environnement. Il ne génère ni poussières, ni odeurs, et il n'y a pas d'émissions atmosphériques significatives, à l'exception du rejet d'oxygène. En effet, lors du processus d'électrolyse de l'eau, on produit de l'hydrogène qui entre dans la fabrication du carburant de synthèse. En parallèle, l'oxygène issu de cette électrolyse, pour l'instant non valorisé, est rejeté à l'atmosphère.

Concernant l'export du e-SAF, il s'effectuera par train jusqu'aux dépôts pétroliers, puis par pipeline, à partir des dépôts, vers les lieux de consommation. Cela signifie aucun transport par camion, donc pas d'impact sur le trafic routier local.

Sur la durée de vie du projet, estimée à 25 ans, le projet permettra d'éviter l'émission de 5 millions de tonnes de CO₂ fossile. Ce chiffre est basé sur la substitution au kérosène conventionnel. Il est important de noter que la durée de vie pourrait être prolongée, mais pour l'instant, elle est définie sur 25 ans.

Quelques chiffres clés : en phase de chantier, on prévoit en moyenne 800 personnes par jour sur le site, avec un pic à 1 400 personnes en fin de montage ; en phase d'exploitation, on anticipe environ 250 emplois directs et indirects.

Le projet représente également un investissement important, de l'ordre de 1,4 milliard d'euros pour les quatre unités industrielles que nous vous avons présentées. C'est donc un projet porteur d'avenir, à la fois pour la transition énergétique, pour la décarbonation de l'aviation, et pour l'économie locale.

Un autre point à souligner concerne les émetteurs de CO₂ : dans le cadre du projet, Verso Energy achètera le CO₂ capté auprès de Norske Skog et Green Valley Énergie, ce qui représente une source de revenus potentiels pour ces sites industriels.

Nous sommes aujourd'hui en 2025, dans la dernière phase de la concertation préalable (pavé vert sur le calendrier projeté à l'écran). En parallèle, nous préparons actuellement les dossiers de demande d'autorisations : permis de construire et demande d'autorisation environnementale, avec pour objectif un dépôt en fin d'année 2025. L'instruction des dossiers prendra environ un an. L'objectif est donc d'obtenir les autorisations administratives d'ici fin 2026. Côté RTE, il y a un processus parallèle en cours. Il s'agissait auparavant de la concertation Fontaine, qui a changé de nom. Nous avons conservé l'appellation initiale sur les slides, comme dans le dossier de concertation. Les études de détail se poursuivront sur 2025 et 2026. L'objectif est que, fin 2026, nous ayons un chiffrage consolidé du projet, l'obtention des autorisations administratives, et donc la capacité de déclencher ce que nous appelons la décision finale d'investissement.

Nous entrerons ensuite dans la phase de construction, prévue pour durer environ trois ans. La mise à disposition du raccordement électrique par RTE sera un prérequis pour le démarrage industriel du projet. L'objectif est une mise en service à l'horizon 2030.

Sébastien Albert – Modérateur

Merci pour ces éléments et ce bref rappel du projet Ep'Hyne.

Depuis le 24 avril, nous sommes dans le cadre de la concertation préalable du public, organisée sous l'égide de la CNDP. C'est à présent Monsieur Antoine Ghesquière qui va nous présenter le déroulement de cette concertation : les modalités mises en œuvre, les différents formats proposés, et les premiers constats que l'on peut tirer de cette phase de dialogue avec le public.

Monsieur Ghesquière, à vous la parole.

Antoine Ghesquière – Verso Energy

Effectivement, nous sommes aujourd'hui au dernier rendez-vous de cette concertation préalable, en ce 19 juin, ici dans la salle Lepage à Golbey, et nous remercions la commune pour son accueil.

La concertation a démarré le 24 avril et se clôturera ce dimanche. Comme le rappelait Monsieur le garant, vous avez jusqu'à dimanche minuit pour continuer à vous exprimer, notamment via le site internet dédié, afin que nous puissions répondre à l'ensemble de vos questions.

Les temps forts de la concertation

La concertation a comporté plusieurs types de rendez-vous : trois réunions publiques ; un atelier thématique ; et plusieurs rencontres de proximité.

Réunion d'ouverture à Chavelot :

43 participants. Cette réunion avait pour objectif de présenter le projet, les modalités de la concertation, ainsi que les étapes à venir.

Table ronde thématique à Épinal :

16 participants. Elle était dédiée aux sujets du e-SAF et du CO₂ biogénique.

Réunion de synthèse à Golbey :

Nous n'avons pas encore le chiffre exact de participation, mais il semble qu'il soit significatif.

Atelier thématique

Un atelier thématique s'est tenu à Chavelot, dans la salle des fêtes, avec 63 participants. Il visait à favoriser les interactions directes entre les participants et les équipes du projet, à travers six tables rondes consacrées aux sujets suivants : effets sur l'environnement ; raccordement électrique ; réglementation et approvisionnement ;

retombées socio-économiques ; intégration paysagère ; technologies.

En complément des réunions en salle, nous avons souhaité aller à la rencontre des habitants, sur leur territoire : une présence sur le parvis de la gare d'Épinal : 23 participants ; une matinée sur le marché de Golbey : 10 participants ; une rencontre avec les étudiants de l'ENSTIB à Épinal : 40 étudiants de première année, avec qui nous avons pu échanger sur le projet et les enjeux de décarbonation du secteur aérien.

Plusieurs outils ont été mobilisés pour informer largement le public et l'inviter à participer : 30 000 dépliants de synthèse ont été distribués dans les boîtes aux lettres du périmètre de concertation ; 500 dépliants supplémentaires ont été remis en mairies et lors des rencontres publiques ; 110 dossiers de concertation complets ont été distribués, disponibles également à l'entrée de cette salle ; une exposition permanente a été installée sur la passerelle Pineau à Épinal, et restera visible jusqu'à la fin de la concertation ; et, bien entendu, la présente réunion publique de synthèse.

Lors de l'atelier thématique, plusieurs experts indépendants sont venus compléter les interventions de Verso Energy et de RTE dont France Hydrogène, fédération nationale des acteurs de l'hydrogène ; SIA Partners, cabinet de conseil spécialisé dans la décarbonation et les carburants d'aviation durables ; Antea Group, bureau d'études pour les ressources en eau ; Bureau Veritas, pour la demande d'autorisation environnementale et l'étude d'impact ; EGI, pour l'étude de dangers ; Boro Architecture, pour l'intégration paysagère du projet.

Quelques chiffres sur la participation du public :

Près de 200 personnes ont participé aux différents événements (nous devrions atteindre ce seuil avec la réunion de ce soir) ; Plus de 150 contributions ont été recueillies sous forme de questions et de réponses, disponibles en ligne avec les comptes rendus des réunions ; 117 contributions écrites reçues via : le site internet et le coupon T joint aux dépliants.

Parmi ces contributions : 55 questions ; ,51 avis (en majorité favorables) ; 62 coupons T retournés ; 3 lettres adressées directement ; 8 cahiers d'acteurs déposés par des structures locales, dont la ville de Golbey ; Norske Skog Golbey ; Vosj'innove ; Vosges & Co ; Green Valley Énergie ; le groupe ADP (Aéroports de Paris) ; l'association Aire Essentiel.

Enfin, concernant le site internet dédié à la concertation, il a enregistré 925 visites : ce qui correspond à environ 100 visiteurs uniques, certains étant revenus plusieurs fois.

Sébastien Albert – Modérateur

Merci pour ces retours concernant le déroulement de la concertation.

Nous allons maintenant passer à une nouvelle séquence de la soirée : la restitution des différents thèmes abordés durant la concertation préalable, ainsi que des questions posées par le public.

Pour chaque phase, nous commencerons par une restitution des échanges — les thématiques, les interrogations exprimées —, puis nous ouvrirons un temps d'échange d'environ dix minutes avec vous dans la salle.

Voici les trois phases que nous vous proposons ce soir :

- L'opportunité du projet : pourquoi ce projet, ici, maintenant ?
- Les aspects techniques, économiques et réglementaires, ainsi que le raccordement électrique ;
- Les effets sur l'environnement, la maîtrise des risques industriels, l'intégration locale et les retombées économiques.

À chaque fois, nous vous présenterons les informations issues de la concertation, et ensuite, vous aurez la parole pour réagir, poser des questions ou partager vos remarques.

Antoine Ghesquière – Verso Energy

Concernant l'opportunité du projet, plusieurs questions majeures ont été soulevées au cours de la concertation. Ces questions ont porté sur différents axes, que vous voyez à l'écran.

1. La décarbonation de l'aviation

Ce sujet a été largement discuté. Il a notamment été question de la place de la sobriété dans la stratégie de décarbonation du secteur aérien. Plusieurs participants ont interrogé : les scénarios d'évolution du trafic aérien dans les prochaines années et la manière dont ces scénarios sont pris en compte dans la justification du projet.

2. La consommation énergétique du projet

C'est un point central dans les échanges. Plusieurs interrogations sont revenues : La disponibilité de l'électricité nécessaire pour faire fonctionner les installations ; La quantité d'énergie consommée ; Le rendement global du projet ; et plus largement, le rôle du projet Ep'Hyne dans la souveraineté énergétique française, en particulier en matière de substitution aux importations de kérosène fossile.

3. La comptabilité carbone et le CO₂ biogénique

Le sujet de la comptabilité carbone a également suscité beaucoup de questions. En particulier la prise en compte du CO₂ biogénique dans le fonctionnement du projet ; pourquoi ce type de CO₂ est considéré comme neutre dans le bilan carbone ; et plus largement, les méthodes utilisées pour effectuer ce calcul : quelles normes sont appliquées ? Quel périmètre est pris en compte ?

4. Le financement du projet

Enfin, le financement du projet a été abordé, avec plusieurs questions portant sur : l'origine des fonds nécessaires à sa réalisation ; la part d'investissement privé et d'aides publiques ; les subventions mobilisées ou prévues dans le cadre du projet Ep'Hyne.

Sébastien Albert – Modérateur

Merci pour cette restitution. Bien entendu, ce que nous venons de vous présenter ne se veut pas exhaustif, car de nombreuses questions et avis ont été formulés au cours de la concertation. Nous avons tenté d'en extraire les grandes lignes et les thématiques les plus récurrentes.

Nous vous proposons maintenant un temps d'échange : si vous souhaitez évoquer d'autres sujets, ou poser des questions qui n'auraient pas été traitées lors des réunions précédentes, ou tout simplement réagir à ce qui vient d'être dit, vous avez la parole. Je vous rappelle que cette réunion est intégralement enregistrée. Pour cette raison, je vous demanderai, si vous souhaitez intervenir de bien vouloir vous présenter (nom, prénom, et éventuellement votre commune de résidence) et de parler calmement et près du micro, afin que vos propos soient correctement enregistrés dans cette grande salle.

Nous allons nous accorder une dizaine de minutes, si nécessaire, pour permettre ces échanges. Je remets à l'écran les principaux éléments évoqués pour vous aider à formuler vos éventuelles questions ou remarques.

La parole est à vous.

QUESTION 1 - Philippe Virteil - Epinal

Bonjour. Philippe Virteil, j'habite à Épinal et je travaille à Chavelot.

J'ai une question à destination de Verso Energy :

Qu'est-ce qui vous a particulièrement intéressé dans le territoire d'Épinal pour y implanter votre projet ?

Quelles sont les spécificités ou atouts locaux qui vous ont conduit à choisir ce site plutôt qu'un autre, parmi les différents emplacements que vous avez probablement étudiés au préalable ?

Merci beaucoup.

Antoine Ghesquière – Verso Energy

Merci pour votre question.

Effectivement, plusieurs éléments stratégiques ont motivé notre choix de localisation sur le territoire d'Épinal. Tout d'abord, ce projet repose principalement sur deux ressources indispensables : l'électricité et le CO₂.

Or, le territoire présente des atouts rares en France sur ces deux volets.

Sur la question du CO₂, nous avons ici la présence de deux gros émetteurs industriels : Norske Skog Golbey, avec l'une des plus grandes chaudières biomasse de France, voire d'Europe et Green Valley Énergie, qui produit également du CO₂ biogénique en quantités importantes. Ces émissions de CO₂ biogénique sont particulièrement intéressantes car elles s'intègrent favorablement dans le bilan carbone du projet. Elles ont donc été un critère majeur dans notre décision d'étudier ce territoire. Ensuite, une fois le CO₂ capté, il nous fallait un terrain adapté pour y implanter les unités de transformation nécessaires à la production de carburant de synthèse.

C'est là que l'Écoparc, développé par la Communauté d'agglomération d'Épinal, a joué un rôle clé, il s'agit d'un foncier classé industriel, prêt à accueillir un projet de cette ampleur et il est situé à proximité immédiate d'une plateforme multimodale en cours de développement, qui permettra à terme d'exporter le carburant par train vers les dépôts pétroliers et aéroports, en évitant le transport routier.

Enfin, le dernier critère déterminant a été l'accès à l'électricité. Nous avons ici la possibilité d'un raccordement haute tension via RTE, ce qui nous permettrait de sécuriser l'alimentation en électricité renouvelable et bas carbone, indispensable à la production du e-SAF.

C'est donc l'alignement exceptionnel de ces trois composantes : CO₂ biogénique disponible, foncier industriel et logistique adaptée, capacité de raccordement électrique qui a fait de ce territoire un site idéal pour le projet Ep'Hyne.

Sébastien Albert – Modérateur

Une petite précision complémentaire ?

Victor Lévy-Frébault – Verso Energy

Oui, je voudrais juste ajouter que nous avons étudié plus de 30 sites en France pour ce type de projet. Parmi eux, seuls 4 ou 5 sites répondent à l'ensemble des critères techniques, logistiques et énergétiques que nous recherchions. Et le site de Chavelot, ici, est clairement l'un des meilleurs en France pour accueillir un projet comme Ep'Hyne.

Sébastien Albert – Modérateur

Merci pour cet échange.

Nous allons maintenant passer à la deuxième séquence de notre soirée, consacrée aux aspects techniques, économiques et réglementaires du projet, ainsi qu'au raccordement électrique.

Comme précédemment, nous vous proposerons d'abord une restitution des principales questions et remarques issues de la concertation sur ces sujets, avant d'ouvrir un temps d'échange avec vous, dans la salle.

Antoine Ghesquière – Verso Energy

Concernant les aspects techniques, économiques et réglementaires du projet, plusieurs questions structurantes ont été posées tout au long de la concertation, notamment lors de l'atelier thématique, où une table ronde dédiée a été organisée sur ce sujet.

Les participants ont souhaité mieux comprendre :

Les procédés et réactions chimiques mis en œuvre dans le projet Ep'Hyne :

Comment se déroule la transformation du CO₂ et de l'hydrogène en carburant de synthèse ?

Le bilan matière du projet : Quelle quantité de matière est nécessaire pour produire une tonne de carburant ? Quel est le rendement global du processus ?

La différence entre le e-SAF, le bio-SAF et le kérosène fossile : Quelles sont les spécificités de chacun ? En quoi le carburant produit par Ep'Hyne se distingue-t-il des autres alternatives durables ou conventionnelles ?

Les possibilités d'utilisation dans l'aviation actuelle : Dans quelle mesure le e-SAF peut-il être utilisé aujourd'hui par les compagnies aériennes ? À quelle hauteur est-il incorporé dans les carburants existants ?

Et enfin, la logistique d'export du e-SAF : Comment le carburant sera-t-il transporté ? Vers quelles destinations ? Sur quels marchés sera-t-il distribué ? (Sur ce point, nous avons déjà apporté plusieurs éléments de réponse tout à l'heure.)

Plusieurs questions ont également porté sur la filière e-SAF au niveau national : Comment se positionne la France dans le développement de cette filière émergente ? Quelle est la place du projet Ep'Hyne dans ce contexte ?

(À noter : ces interrogations résonnent particulièrement alors que se tient en ce moment même le Salon du Bourget à Paris.)

D'autres points ont été soulevés : Le prix de vente attendu du carburant produit par Ep'Hyne ; La rentabilité économique du projet à long terme ; La durabilité de la biomasse utilisée par Norske Skog et Green Valley Énergie, qui constitue la source du CO₂ biogénique capté par le projet : Quelle est l'origine de cette biomasse ? Est-elle durable ? Et comment cela impacte-t-il l'empreinte carbone du projet ?

Enfin, la question du raccordement électrique a également été un sujet majeur de préoccupation : Quelles sont les modalités techniques de ce raccordement ? Quelle est la capacité disponible sur le réseau RTE ? Comment garantir que le projet soit bien alimenté en électricité renouvelable ou bas carbone ? Et quelles sont les conséquences potentielles pour le territoire et les usagers locaux, en matière de consommation ou de disponibilité d'énergie ?

Sébastien Albert – Modérateur

C'est dense, effectivement, mais je tiens à préciser un point important :

L'ensemble des supports visuels que vous voyez ce soir — et cela depuis le début de la concertation — sont disponibles en ligne, généralement un à deux jours après chaque réunion.

Vous pouvez donc les consulter plus confortablement, à tête reposée, directement sur le site internet du projet.

Et maintenant, nous écoutons Monsieur Zieger, qui souhaite intervenir.

Monsieur Zieger – RTE

Bonsoir à toutes et à tous.

Le sujet du raccordement électrique a donné lieu à des échanges nourris, notamment lors de l'atelier du 2 juin, et je m'en réjouis, car cela a permis de faire émerger de nombreuses interrogations, sur des thématiques variées.

Plusieurs questions ont porté sur les aspects techniques des futures infrastructures : Quelle sera la hauteur des pylônes ? À quelle distance seront-ils implantés les uns des autres ? Est-il possible d'envisager un enfouissement partiel ou total de la ligne (passage en souterrain) ? La réutilisation d'ouvrages existants a également été évoquée, notamment :

La ligne actuelle qui alimente Norske Skog ; Ou encore la possibilité de mutualiser les supports (pylônes) existants pour accueillir la nouvelle ligne, sans forcément en utiliser l'alimentation.

Des préoccupations ont aussi été exprimées quant aux effets des ouvrages électriques : le bruit, en particulier le crépitement perceptible sur certaines lignes aériennes par temps humide. Quelle est l'origine de ce phénomène ? Est-il dangereux pour la santé ou l'environnement ? Les champs électromagnétiques, et leurs effets potentiels sur la santé humaine et animale. Les interférences possibles avec d'autres activités, notamment : L'aéronautique et plus précisément la proximité avec l'aérodrome local, qui a suscité des questions.

Enfin, l'impact de cette consommation électrique (450 mégawatts) sur le réseau national :

Le système est-il capable d'absorber une charge de cette ampleur ? Quelles sont les garanties de robustesse et d'équilibre du réseau ?

Des questions nombreuses ont porté sur l'implantation des futurs ouvrages : Où sera situé le poste électrique ? Quel tracé suivra la future ligne aérienne ? Est-il envisagé un passage en zone boisée, ou au-dessus de zones habitées ? Quelles sont les contraintes réglementaires encadrant ces implantations ? Un point particulier a porté sur les critères de choix pour la localisation du poste et le tracé de la ligne :

Quels facteurs seront déterminants dans ces décisions ? Quelle pondération sera accordée aux différentes composantes du milieu naturel, comme la biodiversité ou la proximité avec l'habitat ? Quels arbitrages environnementaux seront faits ?

Sur le volet foncier, plusieurs inquiétudes ont été soulevées : Comment seront acquis les terrains nécessaires à l'implantation du poste ? Quelles seront les modalités d'indemnisation ? Que se passera-t-il si les propriétaires refusent de vendre ? Nous avons réaffirmé le 2 juin que notre priorité est de procéder à l'amiable, par des acquisitions volontaires. Mais la question se pose légitimement : quelles alternatives en cas de blocage ?

Autres points abordés : L'indemnisation spécifique des exploitants agricoles concernés, notamment en zone rurale, où se situeront majoritairement les ouvrages ; Les mesures compensatoires potentielles, notamment en cas de passage en zone boisée.

Enfin, des questions économiques ont été soulevées : La mutualisation possible de la ligne : pourra-t-elle être utilisée par d'autres usagers que Verso Energy à l'avenir ? Et si jamais le projet Ep'Hyne n'allait pas au bout, qu'advientra-t-il des frais engagés pour la concertation et les études liées au raccordement ? Qui en assumera la responsabilité ?

Au-delà des questions, certains souhaits clairs ont été formulés par les participants : Limiter l'impact visuel des futurs ouvrages ; Profiter des infrastructures existantes, autant que possible, pour mutualiser les emprises ; Éviter les zones résidentielles, notamment les villages, pour le passage de la ligne et l'implantation du poste électrique.

Sébastien Albert – Modérateur

Merci pour ces retours, très riches une nouvelle fois.

Je précise, comme tout à l'heure, que cette restitution n'est évidemment pas exhaustive, compte tenu du nombre important de questions et d'avis exprimés tout au long de cette concertation.

Nous allons maintenant ouvrir un temps d'échange, mais cette fois strictement sur les thématiques abordées dans cette deuxième séquence, à savoir : les aspects techniques du projet, les dimensions économiques et réglementaires et le raccordement électrique.

Si vous avez des questions complémentaires, ou des points non abordés jusqu'à présent sur ces sujets spécifiques, vous pouvez prendre la parole maintenant.

QUESTION 2 - Jacques Chapon de Champdray

Je souhaite revenir sur certains aspects techniques du projet qui, selon moi, présentent des niveaux de risque non négligeables. C'est un projet d'avant-garde, certes ambitieux, mais qui repose sur plusieurs procédés encore peu éprouvés à grande échelle.

D'abord, l'électrolyse de l'eau, dont le rendement énergétique reste relativement faible. Ensuite, la capture du carbone, qui n'est pas encore totalement maîtrisée d'un point de vue industriel, comme cela est d'ailleurs mentionné dans le dossier de présentation. Enfin, le choix du procédé de méthanolisation est notable. Vous avez opté pour cette technologie au lieu du procédé plus connu de Fischer-Tropsch, historiquement utilisé pour la production de carburants synthétiques. Ce dernier a été développé en Allemagne dans les années 1940 et est davantage éprouvé. Le recours à la méthanolisation représente donc un pari technique important.

Ce sont donc trois risques significatifs qui me semblent devoir être pris en compte.

Et ma principale préoccupation porte sur l'impact financier pour la collectivité. Je comprends que le projet représente un investissement d'environ 1,4 milliard d'euros, mais je voudrais savoir qui en assurera réellement le financement. La communauté d'agglomération, dont les finances sont déjà contraintes, ne risque-t-elle pas de devoir supporter une part de ce risque, au-delà de la mise à disposition des terrains ou de la voirie ?
Merci pour vos précisions.

Victor Lévy-Frébault – Verso Energy

Merci, Monsieur, pour vos nombreuses questions.

Je me permets tout d'abord de réagir à l'un de vos propos : je suis désolé, mais je ne peux pas vous laisser dire qu'il s'agit d'un projet d'avant-garde. Bien au contraire, Ep'Hyne est un projet résolument moderne, conçu au XXI^e siècle, avec des technologies de pointe, à la hauteur des enjeux de transition énergétique actuels.

Concernant la technologie utilisée, notamment le procédé Methanol-to-Jet (MTJ), c'est justement une technologie innovante. Il existe deux grandes voies technologiques aujourd'hui pour produire du e-SAF. Le procédé Fischer-Tropsch, historiquement développé pendant la Seconde Guerre mondiale, utilisé à l'époque pour produire du carburant à partir de charbon. Le procédé MTJ, celui que nous avons choisi, qui repose sur une étape intermédiaire de production de méthanol. Pourquoi avons-nous fait ce choix ? Parce qu'il offre une souplesse inédite dans la gestion de la consommation électrique. La production d'hydrogène via électrolyse est fortement consommatrice d'électricité — environ 450 mégawatts. Cette consommation doit être pilotable, car le réseau électrique connaît des pics de demande, par exemple en hiver, lorsqu'il fait très froid ; Ou lors d'événements exceptionnels, comme un match de football télévisé, où tout le monde allume des équipements en même temps.

Nous avons donc conçu un système qui nous permet de nous effacer du réseau pendant ces périodes critiques.

Comment ? Grâce au stockage intermédiaire du méthanol.

Lorsque la production d'hydrogène s'arrête (pour ne pas solliciter le réseau), le méthanol stocké permet de continuer la production de carburant de synthèse en aval, sans interruption.

Ce découplage entre la production d'hydrogène et la transformation finale est impossible avec le procédé Fischer-Tropsch, qui nécessite une continuité constante.

C'est cette flexibilité qui fait la force du procédé que nous avons retenu, et qui nous semble plus moderne, plus adapté à un système énergétique fondé sur les renouvelables, où l'on doit moduler sa consommation en fonction du soleil et du vent.

Concernant la capture de CO₂, vous avez évoqué les volumes. Il est vrai que certains projets dans le monde captent plus d'un million de tonnes de CO₂ par an. Le projet Ep'Hyne prévoit, lui, la capture de 350 000 tonnes de CO₂, ce qui reste très significatif. Nous sommes accompagnés sur ce sujet par Technip, une entreprise française reconnue internationalement dans l'ingénierie industrielle, qui a déjà conçu et mis en œuvre des unités de capture de CO₂ d'une capacité supérieure au million de tonnes.

Il est vrai que ces captures se font généralement sur des centrales à charbon, bien plus complexes à traiter.

Or ici, nous sommes sur une centrale biomasse, donc avec une source de CO₂ biogénique, plus simple à traiter.

Si ça fonctionne sur du charbon, ça fonctionnera d'autant mieux ici. Cela étant, vous avez raison : ce type d'application sur de la biomasse reste encore rare, ce qui fait aussi l'originalité et l'intérêt technologique du projet.

Et pour répondre à la question : qui va payer ? Ce n'est certainement pas la Communauté d'agglomération. Nous allons acquérir les terrains, ce n'est pas offert, et nous verserons également une taxe foncière importante. Nous estimons cette taxe à environ 1,5 million d'euros par an pour un investissement global de 1,4 milliard d'euros. Cette taxe sera répartie entre les communes concernées, la Communauté d'agglomération, le Département et la Région.

Donc, loin d'être un coût pour la collectivité, le projet apportera des recettes fiscales nouvelles, durables et significatives pour le territoire.

Voilà, je tenais à le préciser, car ce sont des éléments importants pour bien comprendre l'intérêt global du projet — sur le plan énergétique, industriel, environnemental, mais aussi économique et fiscal pour la collectivité locale.

Sébastien Albert – Modérateur

Merci pour ces éléments de réponse. Nous allons à présent passer à la troisième et dernière phase de notre soirée d'échanges. Elle portera sur les thématiques suivantes : les effets sur l'environnement ; la maîtrise des risques industriels et enfin, l'intégration locale du projet ainsi que ses retombées économiques.

Comme pour les séquences précédentes, nous vous proposerons d'abord une restitution des principales questions et contributions exprimées lors de la concertation sur ces sujets, avant de vous donner à nouveau la parole pour échanger.

Stéphane Cadoux – Verso Energy

Concernant cette troisième séquence, nous allons aborder successivement les effets sur l'environnement, la maîtrise des risques industriels, ainsi que l'intégration locale et les retombées économiques du projet Ep'Hyne.

1. Effets sur l'environnement

Plusieurs thématiques ont été soulevées par les participants au cours de la concertation :

La question a été posée de savoir si les phases de construction et de démantèlement étaient prises en compte dans le bilan carbone global du projet.

La consommation d'eau a suscité un intérêt particulier : Quelle est la quantité exacte prélevée ? Quelle est l'origine des prélèvements (réseau public, ressource naturelle...) ? Est-il envisageable de réutiliser les eaux industrielles issues du site de Norske Skog Golbey ? Que se passerait en période de sécheresse, tant en termes de prélèvement que de rejets ? Quelle est la qualité de l'eau rejetée, où ces rejets auront-ils lieu, et à quel moment ?

La question a été posée : pourquoi le projet Ep'Hyne ne consomme-t-il pas de biomasse directement ?

D'autres questions ont porté sur la nature de la biomasse utilisée par les partenaires Green Valley Énergie et Norske Skog Golbey. D'où vient-elle ? Est-elle durable ? Quelle est la traçabilité de cet approvisionnement ?

Nuisances olfactives : des questions ont été posées sur la possibilité d'émissions d'odeurs provenant du site ; Utilisation des sols / insertion paysagère : Quels sont les espaces visés par le projet au sein du Plan de Mobilisation d'Usage (PMU) ? Le projet est-il compatible avec la Moselle (au sens du plan de gestion environnementale ou d'urbanisme) ? Le projet pourrait-il avoir un effet sur les prix de l'immobilier dans les zones riveraines ?

2. Maîtrise des risques industriels

Des questions ont été formulées sur la sécurité et les risques potentiels : Existe-t-il des références industrielles similaires en France ou à l'étranger ? Quel est le niveau de maturité technologique du procédé retenu ?

Quels sont les risques principaux identifiés ? Quels seront les rayons d'effets du projet en cas d'incident ? Quelles sont les mesures de sécurité prévues, les plans d'urgence et les protocoles de sûreté ? Les habitations situées à plus d'un kilomètre seront-elles concernées par des mesures spécifiques de sécurité ?

Enfin, une question a été posée sur le classement Seveso : Le site sera-t-il classé ? Et si oui, à quel seuil (seuil bas ou seuil haut) ?

3. Intégration locale et retombées économiques

Les échanges ont également porté sur l'ancrage territorial du projet :

Quels types d'emplois seront créés par le projet ? Quel sera le niveau de qualification demandé ?

Quelle sera la répartition géographique des emplois : Emplois locaux, régionaux ou nationaux ? L'emploi local sera-t-il privilégié ? Quels sont les besoins identifiés sur le bassin d'emploi ?

Comment les formations locales pourront-elles répondre aux exigences du projet ?

Enfin, des questions précises ont porté sur les retombées fiscales du projet : Quels seront les montants générés par les taxes foncières et impôts locaux ? Comment ces retombées seront-elles réparties entre la commune, la communauté

d'agglomération, le département et la région ?

Sébastien Albert – Modérateur

Merci pour cette présentation.

Avant de passer à la dernière partie de cette soirée, à savoir la présentation des premiers engagements des maîtres d'ouvrage, nous vous proposons un dernier temps de prise de parole.

Y aurait-il parmi vous des éléments, des questions, des remarques qui n'auraient pas été abordés et que vous souhaitez voir traités ce soir ? Monsieur ? Votre prénom, votre nom, s'il vous plaît.

QUESTION 3 – Dominique Jacobberger

Bonsoir. Dominique Jacobberger, j'habite à Golbey.

Je souhaiterais poser deux questions, un peu au nom des pêcheurs spinaliens.

Concernant l'impact des rejets sur la Moselle.

Plus précisément est-ce que cet impact est évalué en tenant compte de l'ensemble des rejets déjà existants sur le bassin versant — depuis la montagne jusqu'à Chavelot, Thaon, Golbey... ?

Ensuite concernant les débits actuels de la Moselle et son état écologique. Il semble que, dans le choix d'implantation de l'usine à Chavelot, ce critère n'ait pas été mentionné — ou en tout cas vous n'en avez pas parlé tout à l'heure dans vos explications. Or, l'état de la Moselle est déjà très dégradé aujourd'hui.

Ma question est donc la suivante :

Est-ce que ce paramètre a été étudié dans le cadre du projet ?

Antoine Ghesquière – Verso Energy

Merci pour votre question.

Effectivement, je m'excuse, je n'ai pas évoqué le sujet de l'eau tout à l'heure, notamment en ce qui concerne le choix d'implantation. Il faut dire que la ressource en eau ne faisait pas partie de l'analyse multicritère initiale que nous avons menée sur les 30 sites étudiés dans toute la France.

Cela dit, sur la question du prélèvement d'eau, elle a bien entendu été analysée dès le début de nos réflexions.

Quand on arrive sur un site, l'un des premiers éléments qu'on regarde, c'est le débit d'étiage, plus précisément l'indicateur appelé QMNA5 (débit moyen annuel quinquennal d'étiage), que vous connaissez peut-être.

Pour la Moselle, ce débit d'étiage est actuellement de 18 648 m³/heure. De notre côté, le soutirage prévu pour le projet Ep'Hyne est de 180 m³/heure. Cela signifie que nous représentons moins de 1 % du débit d'étiage de la Moselle.

En première approche, nous n'avons donc pas identifié de problématique particulière liée à ce prélèvement.

Je précise que la concertation préalable se déroule en parallèle des études techniques, notamment celles liées à la ressource en eau. Nous sommes en train d'étudier les différentes sources d'approvisionnement possibles, ainsi que les impacts potentiels sur les milieux aquatiques.

À ce stade, l'interaction avec la Moselle ne nous a pas semblé préoccupante, mais cela fera bien entendu l'objet d'analyses détaillées, notamment dans le cadre du dossier de demande d'autorisation environnementale.

Victor Lévy-Frébault – Verso Energy

Merci, c'est effectivement une très bonne remarque, et je tiens à y répondre en complément de ce qu'a dit Antoine.

Bien sûr, lorsqu'on parle de rejets dans un cours d'eau, il est obligatoire de tenir compte de l'existant : cela signifie tenir compte de la qualité actuelle du milieu récepteur, en l'occurrence la Moselle.

Nous allons donc mettre en place un système de traitement de l'eau en amont, afin de garantir que l'eau rejetée dans la Moselle soit en adéquation avec ses caractéristiques actuelles. Il ne s'agit pas de rejeter une eau standardisée ; il s'agit de rejeter une eau traitée spécifiquement en fonction des paramètres du cours d'eau.

Par exemple, si la Moselle présente déjà un taux de sulfate élevé, nous devons éviter d'en rajouter, et donc adapter notre traitement pour ne pas aggraver la situation.

Il est important de bien comprendre ce qui est rejeté : dans notre procédé, l'eau utilisée pour l'électrolyse doit être déminéralisée, donc nous allons retirer les minéraux naturellement présents dans l'eau.

Ce sont ces minéraux extraits qui se retrouveront dans le flux de rejet. Il n'y a pas d'ajout de substances chimiques externes : nous ne créons pas de pollution nouvelle. Nous ne faisons que concentrer des éléments déjà présents dans l'eau d'origine. Par exemple, si l'eau contient du sulfate, celui-ci sera concentré dans le rejet. Mais ce n'est pas un ajout, c'est un effet de concentration lié au procédé. C'est ce niveau de concentration qui pourrait avoir un impact sur le milieu récepteur, et c'est pourquoi nous adapterons le traitement de l'eau en conséquence. Deux études sont prévues pour compléter l'analyse : une étude de dilution et une étude thermique.

Ces études ne sont pas encore réalisées, mais elles le seront dans les prochains mois, dans le cadre de la préparation du dossier de demande d'autorisation environnementale. Les résultats de ces études seront présentés au public à l'occasion de l'enquête publique, conformément à la réglementation.

Le projet ne pourra pas se faire si ses rejets portent atteinte au milieu récepteur.

Nous sommes donc obligés réglementairement, mais aussi techniquement et éthiquement, de mettre en place un traitement de l'eau permettant d'éviter tout impact négatif sur la Moselle.

C'est un engagement fort.

Sébastien Albert – Modérateur

Merci pour ces précisions et pour vos réponses.

Nous arrivons à la dernière séquence de cette réunion publique de synthèse. Nous allons à présent donner la parole aux maîtres d'ouvrage, afin qu'ils puissent vous présenter leurs premiers engagements, tels qu'ils se dessinent à l'issue de cette phase de concertation préalable.

Ces engagements sont formulés à partir des interrogations, des propositions, et parfois des inquiétudes exprimées par le public au cours des différentes réunions, ateliers et échanges de proximité.

Victor Lévy-Frébault – Verso Energy

Merci beaucoup.

En matière d'engagements, plusieurs points ont émergé lors de la concertation, notamment sur la phase chantier et le travail avec les entreprises locales. Je vois qu'il y a des représentants de l'Apave dans la salle, bonsoir à vous.

Nous nous engageons à travailler en lien avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) pour recenser toutes les entreprises locales susceptibles d'intervenir sur le chantier. Nous collaborerons également avec les services du Département afin de favoriser l'insertion locale dans nos futurs marchés.

Nous allons contractualiser un contrat EPC (Engineering, Procurement, Construction) unique avec Technip, société d'ingénierie sélectionnée pour la construction de l'unité. Ce contrat comprendra une clause spécifique d'insertion locale, obligeant Technip à mobiliser des sous-traitants locaux. Cette démarche sera facilitée par le travail préalable mené avec la CCI pour cartographier les compétences disponibles dans le bassin.

Nous mettrons également en place :

- Un guide pratique destiné aux personnels présents sur site en phase chantier (jusqu'à 1 500 personnes), avec des informations utiles pour se loger, se restaurer et se déplacer.
- Un guichet emploi unique, géré par France Travail, avec une adresse mail dédiée. Toute personne souhaitant postuler pourra envoyer sa candidature, qui sera réorientée vers les sous-traitants techniques, Technip ou Verso selon les besoins identifiés.

En phase d'exploitation, nous estimons à 120 le nombre d'emplois directs sur site.

Nous nous engageons à favoriser l'emploi local et reconduisons le même principe de guichet emploi unique via France Travail, afin de faciliter les candidatures.

Côté formation, nous engagerons des partenariats avec : des écoles d'ingénieurs, des universités et des lycées professionnels. L'objectif est de structurer les compétences locales autour de la filière des carburants de synthèse et de créer une dynamique territoriale.

Concernant l'eau et les rejets, comme évoqué précédemment, nous nous engageons à mettre en place un traitement des eaux avant rejet, afin que ceux-ci soient conformes à la qualité du milieu récepteur. Cela signifie que nos rejets ne devront pas aggraver l'état de la Moselle.

Ces engagements figureront dans le dossier d'enquête publique, qui comprendra notamment : une étude thermique, une étude de dilution, une analyse du bilan de matière des rejets.

Sur l'insertion paysagère, un sujet sensible exprimé à plusieurs reprises, nous prévoyons : une conception architecturale intégrée, en lien avec un architecte et un paysagiste. La création de merlons paysagers (buttes de terre de 4 à 5 mètres de haut), surmontés d'arbustes, pour masquer les installations industrielles. Une végétalisation intégrée, avec l'idée de préserver le cadre visuel autant que possible.

Concernant les nuisances sonores, des engagements sont également pris : des murs antibruit pourront être installés si des mesures démontrent un dépassement du seuil réglementaire (60 décibels en limite de propriété).

Toutefois, nous privilégierons les solutions végétalisées, plus esthétiques, telles que les merlons engazonnés, qui peuvent aussi jouer un rôle d'écran acoustique

Nous engagerons une concertation avec les élus locaux pour réfléchir à des itinéraires de déviation. Nous éviterons de concentrer les déplacements ouvriers durant les heures de pointe (matin et soir), en adaptant les horaires de chantier autant que possible. L'objectif est de limiter les nuisances pour les riverains et les zones résidentielles

Nous nous engageons à mettre en place un CLIS (Comités Locaux d'Information et de Concertation), qui se réunira chaque année, voire deux fois par an, pendant toute la durée d'exploitation

Ce comité réunira les parties prenantes locales, afin de présenter les mesures mises en œuvre, les données environnementales mesurées, les éventuels incidents ou évolutions réglementaires

Nous publierons également notre Plan de Sécurité et d'Intervention (PSI). Ce document sera public et pourra être amendé en fonction des attentes ou préoccupations exprimées par les riverains

En résumé, à travers ces engagements, nous voulons démontrer notre volonté d'ancrer ce projet localement, dans le respect du territoire, de ses habitants, de ses acteurs économiques et de son environnement.

Merci.

Nicolas Zieger – RTE

Engagements de RTE dans le cadre du projet Ep'Hyne

Nous prenons des engagements de deux natures.

1. Un engagement de transparence

Nous nous engageons à assurer la transparence tout au long de la concertation dite «Fontaine», qui est une procédure réglementaire suivie par RTE. Cette procédure vise à déterminer l'emplacement du poste électrique, le fuseau dans le-

quel seront implantées les futures lignes électriques.

Nous veillerons à ce que l'ensemble des observations et interrogations exprimées durant la concertation publique actuelle soient transmises à toutes les parties prenantes de la concertation Fontaine.

L'objectif est que la préfecture, autorité compétente pour proposer un choix d'implantation, et le ministère en charge de l'Énergie, puissent prendre leur décision en toute connaissance de cause, avec toutes les informations et sensibilités locales à leur disposition.

2. Un engagement d'évitement et de réduction d'impact

Nous prenons également un engagement fort, qui s'inscrit dans la démarche habituelle de RTE pour l'implantation de ses infrastructures électriques : éviter autant que possible les villages et les zones habitées, pour minimiser l'impact humain et social des futurs ouvrages.

Réduire au maximum l'impact visuel des lignes électriques, notamment en regroupant, lorsque c'est possible, la future ligne 400 000 volts avec des infrastructures électriques existantes ; Optimisant le tracé en s'appuyant sur des corridors déjà occupés ou artificialisés, afin de limiter l'emprise sur les milieux naturels ou boisés.

Ces engagements, en complément des études techniques et environnementales à venir, visent à concilier les besoins énergétiques du projet Ep'Hyne avec les enjeux de territoire, de cadre de vie et de préservation de l'environnement.

Merci.

Sébastien Albert – Modérateur

Merci pour ces éléments.

Comme annoncé précédemment, ce sont Messieurs les garants de la Commission nationale du débat public (CNDP) qui concluront officiellement cette soirée. Mais avant cela, nous avons souhaité donner la parole à plusieurs personnes, afin qu'elles puissent formuler un mot de conclusion.

Pendant que celles et ceux qui vont intervenir nous rejoignent, je me permets de vous rappeler quelques informations importantes pour la suite de la concertation. Vous avez encore jusqu'à dimanche soir, à minuit, pour déposer vos questions et vos avis sur le site internet dédié à la concertation : concertation-ephyne.eu

Tous vos avis, questions et contributions seront bien pris en compte dans le bilan de cette concertation.

Des dossiers de concertation sont également à votre disposition à la sortie de cette salle, ainsi que différents dépliants de synthèse. Je cède maintenant la parole à Madame Laurence Rayeur-Klein, vice-présidente de la Communauté d'agglomération d'Épinal et déléguée générale du MEDEF Vosges.

Madame Laurence Rayeur-Klein

Vice-présidente de la CAE et déléguée générale du MEDEF Vosges

Merci Monsieur le Député, Madame la Conseillère régionale,

Mesdames et Messieurs les maires, élus,

Messieurs les garants,

Monsieur le Président et les collaborateurs de Verso Energy,

Messieurs les représentants de RTE,

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'immense plaisir de représenter ce soir Michel Heinrich, président de la Communauté d'agglomération d'Épinal. En sa qualité de président de la Fédération nationale des SCOT, il avait une obligation hors département et c'est donc avec beaucoup de regrets qu'il ne peut être présent parmi nous. Il est d'ailleurs accompagné de son vice-président au développement économique. J'essaierai donc d'être la meilleure porte-parole possible, car vous connaissez tout son attachement à la réalisation de ce projet.

La Communauté d'agglomération d'Épinal apporte son soutien plein et entier au projet Ep'Hyne, car il s'inscrit pleinement dans la stratégie de développement économique durable que nous portons depuis plus de dix ans, à travers une

logique d'écologie industrielle et territoriale, notamment sur la Green Valley et l'écoparc de Chavelot.

Notre territoire dispose d'un tissu industriel dense, avec des filières fortes dans le bois, le papier, la métallurgie et la logistique. La CAE agit en synergie avec les acteurs publics, industriels et académiques du territoire. Ce projet est structurant et innovant : il allie transition énergétique, valorisation des ressources locales, rayonnement international et création d'emplois qualifiés.

Sur la transition écologique, Ep'Hyne incarne une nouvelle génération d'industries sobres en carbone, en s'appuyant sur le couplage entre hydrogène décarboné et CO₂ biogénique, capté localement auprès de Norske Skog Golbey et Green Valley Energy. Cette approche territoriale et circulaire favorise les synergies de flux, la mutualisation des ressources (énergie, logistique), et la construction d'un écosystème industriel résilient, tourné vers l'innovation durable. Ep'Hyne en est une concrétisation exemplaire, au service de la décarbonation du transport aérien.

Le projet repose sur des coopérations industrielles locales, notamment pour le captage du CO₂ et la consommation de vapeur résiduelle produite sur place.

Il s'appuie également sur les infrastructures ferroviaires mutualisées de la plateforme multimodale, déjà utilisées par d'autres industriels. Je me permets une suggestion au passage : vous avez évoqué le rejet d'oxygène – peut-être serait-il opportun d'imaginer une valorisation de cet oxygène par une entreprise tierce ?

Le projet a été reconnu comme ayant une envergure nationale et européenne, tant pour son ambition écologique qu'industrielle. Il s'inscrit pleinement dans notre objectif de faire de l'écoparc un démonstrateur de la réindustrialisation bas carbone, au croisement des filières bois, papier, hydrogène, énergies renouvelables et écomatériaux.

Il participe ainsi à la structuration d'un écosystème compétitif à l'échelle nationale, en valorisant ressources et compétences locales, tout en répondant aux enjeux de souveraineté industrielle et énergétique.

Le projet Ep'Hyne permettra la création : de 1 500 emplois pendant la phase de chantier, et d'environ 250 emplois directs et indirects en phase d'exploitation. Il s'agit d'emplois qualifiés et pérennes, liés aux secteurs de la chimie, de l'énergie, de l'exploitation industrielle et des services techniques. Cela représente une opportunité majeure pour soutenir nos filières de formation locales, notamment en lien avec l'ENSTIB, notre école d'ingénieurs bois, et d'autres acteurs de la formation technique et supérieure.

La CAE, qui a la compétence enseignement supérieur, veillera à faire le lien entre besoins industriels et offre de formation. Je mentionne également le projet AMPHI (Académie des Métiers et Professions de l'Hydrogène décarboné), porté par les industriels et les universités de la région Grand Est, qui constitue un levier stratégique pour former les talents de demain.

Il faut savoir que les Vosges ont le meilleur taux de réussite au baccalauréat dans l'académie. En revanche, nous souffrons d'un déficit en matière d'enseignement supérieur. L'implantation d'une industrie innovante comme Ep'Hyne tirera vers le haut le niveau de qualification, et contribuera à fixer nos jeunes talents sur le territoire.

Peut-être même que certains des ouvriers et ingénieurs de chantier rencontreront ici la personne de leur vie, et s'installeront durablement !

Alors certes, nous ne concurrencerons pas Toulouse et sa filière aéronautique, mais comme là-bas, une implantation industrielle forte peut faire levier pour le développement de filières de formation locales.

Le projet Ep'Hyne constitue un maillon essentiel de notre stratégie de décarbonation et d'attractivité territoriale. Il repose sur un ancrage local fort, un tissu industriel dynamique et une gouvernance engagée dans les transitions.

Nous réaffirmons ici notre volonté de promouvoir une économie locale innovante.

Oui, nous entendons les inquiétudes, et c'est normal. Mais elles ne doivent pas freiner l'innovation ni la réindustrialisation du pays.

C'est toute la contradiction française : nous voulons relocaliser, mais pas près de chez nous. Il faut savoir que certains produits importés, notamment textiles, sont fabriqués avec des procédés interdits en France, et pourtant leurs rejets

polluent nos eaux une fois passés en machine à laver. Ici, les normes environnementales seront respectées, et parfois même dépassées. Il faut en être conscients.

Sur le risque financier, vous l'avez dit, la Communauté d'agglomération porte les infrastructures mais le terrain sera vendu à Verso, qui deviendra un contributeur fiscal majeur du territoire. La papeterie Norske Skog est aujourd'hui le principal contributeur, et Verso viendra en soutien de cette dynamique.

Enfin, nous avons un service emploi et insertion, et nous serons très attentifs à la mise en œuvre de clauses d'insertion dans les marchés.

Merci à toutes et à tous.

Victor Lévy-Frébault – Verso Energy

(en réponse à une question sur la valorisation de l'oxygène produit par électrolyse)

C'est une question qui revient souvent.

Effectivement, l'électrolyse de l'eau produit une grande quantité d'oxygène : pour chaque molécule d'hydrogène, on produit 8 fois plus d'oxygène. C'est donc un volume très significatif. Il serait possible de liquéfier cet oxygène afin de le valoriser dans certaines filières industrielles. Mais cela représente un coût énergétique important, car la liquéfaction nécessite beaucoup d'électricité supplémentaire, ce qui va à l'encontre de notre objectif de sobriété énergétique.

Ce que nous étudions actuellement, c'est la possibilité de créer une synergie locale en injectant l'oxygène pur directement dans les chaudières biomasse voisines (notamment celles de Norske Skog Golbey ou de Green Valley Energy). L'oxygène pur permet de réduire significativement les émissions de NOx et de SOx, des oxydes d'azote et de soufre. Il permet également d'augmenter le rendement de combustion de la chaudière.

En conséquence, cela pourrait permettre de réduire la consommation de bois, ce qui est bénéfique d'un point de vue environnemental.

Mais il y a aussi une contrainte technique : l'injection d'oxygène pur augmente considérablement la température de combustion.

Nous ne savons pas, à ce stade, si les matériaux réfractaires qui composent le cœur de ces chaudières (le foyer, les brûleurs) sont capables de résister à cette élévation de température. Ce serait dommage de faire fondre une si belle chaudière toute neuve !

En résumé, nous étudions sérieusement cette piste de valorisation directe de l'oxygène au sein des chaudières biomasse. Cela permettrait de maximiser les synergies industrielles sur le territoire, en améliorant le rendement énergétique global et en réduisant la pression sur la ressource bois.

Mais des vérifications techniques doivent encore être menées, notamment en lien avec les exploitants des chaudières et les fabricants de matériaux réfractaires.

Mme Élisabeth Del Genini – Vice-présidente du Conseil régional Grand Est

Merci beaucoup.

Bonjour à toutes et à tous.

Je tiens à saluer, à mon tour, Monsieur le Député, Madame la Vice-présidente de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, Monsieur le Maire de Golbey qui nous accueille ce soir, l'ensemble des maires et élus ici présents, Monsieur le Président, les garants de la CNDP, les équipes de Verso Energy et de RTE, ainsi que chacune et chacun d'entre vous.

Mes premiers mots seront pour excuser le président de la Région Grand Est, Monsieur Franck Leroy, qui ne peut être

parmi nous ce soir. Il a toutefois rencontré personnellement les porteurs du projet Ep'Hyne, et je tiens à souligner qu'il a été extrêmement impressionné par la qualité de cette initiative.

Il m'a donc chargée de vous représenter ce soir pour affirmer, en son nom, que la Région Grand Est apporte son plein soutien au projet Ep'Hyne.

Le projet Ep'Hyne s'inscrit pleinement dans la stratégie de développement économique durable que nous portons au niveau régional. C'est un projet industriel, structurant, innovant, qui conjugue : la transition énergétique, la création d'emplois qualifiés, la valorisation des ressources locales et le rayonnement international.

Ce projet est emblématique d'une nouvelle génération d'industries sobres en carbone, et il s'intègre parfaitement dans la démarche d'écologie industrielle et territoriale que l'agglomération d'Épinal développe depuis 2011 à travers sa Green Valley, un modèle que nous citons régulièrement en exemple à l'échelle régionale.

L'unité Ep'Hyne permettra la création d'environ 250 emplois directs et indirects, ce qui représente une dynamique forte de soutien aux filières de formation locales.

Madame la Vice-présidente (de la CAE) a déjà évoqué l'ENSTIB, qui est un établissement d'excellence, mais il y en a d'autres. Cette dimension est en parfaite cohérence avec la politique régionale en matière de formation et d'insertion professionnelle.

Enfin, le projet contribue à renforcer la souveraineté énergétique de la France, enjeu stratégique au cœur de notre action publique.

Il s'inscrit ainsi dans une vision de développement local intégré, circulaire et résilient, pensée pour répondre aux enjeux des générations futures.

Pour toutes ces raisons – mais aussi parce qu'Ep'Hyne est un exemple concret de coopération territoriale réussie – la Région Grand Est soutient pleinement ce projet ambitieux.

Je vous remercie.

Stéphane Viry – Député de la 1^{ère} circonscription des Vosges

Merci beaucoup.

Bonsoir à toutes et à tous.

Je tiens tout d'abord à saluer chaleureusement l'ensemble des élus présents dans cette salle, les représentants de la Commission nationale du débat public, ainsi que les porteurs de projet qui ont contribué à la qualité des échanges de ce soir, en apportant des éclairages utiles, des explications précises, et les informations que nous attendions.

Ce projet, nous y tenons.

C'est un projet puissant, novateur, mais comme tout projet d'envergure, il a besoin d'être expliqué, d'être partagé, d'être approprié collectivement.

Je souhaite saluer tout particulièrement Xavier Caïtucoli, président fondateur de Verso Energy.

Nous avons eu le plaisir de travailler ensemble à Paris, j'ai suivi avec attention vos interventions sur les questions d'énergies renouvelables et de transition énergétique.

Je tiens à vous remercier publiquement pour votre disponibilité, et surtout pour le choix stratégique que vous avez fait d'implanter ce projet dans les Vosges. Vous l'avez rappelé, ce projet aurait pu voir le jour ailleurs — seuls 4 ou 5 sites en France répondaient aux critères. Vous avez choisi notre territoire, et je vous en remercie au nom des Vosgiens.

Je souhaite également saluer la Communauté d'Agglomération d'Épinal pour sa politique ambitieuse en matière de développement économique et territorial.

Cela fait de nombreuses années que cette agglomération innove, agit, fédère et s'engage. Je n'ai aucun doute qu'elle a joué un rôle déterminant dans la décision d'implanter ce projet ici, à Chavelot.

Je voudrais replacer notre discussion dans son contexte global.

Le XXI^e siècle nous confronte à une réalité planétaire, urgente : celle du réchauffement climatique.

Ce phénomène nous percute déjà. Il nous oblige à agir, à repenser nos trajectoires de développement, à faire des choix structurants, à soutenir des projets concrets.

Le projet Ep'Hyne est l'un de ces choix. Il s'inscrit dans la décarbonation du transport aérien, une industrie stratégique pour notre pays. Produire un e-carburant durable et souverain est indispensable.

J'ai récemment eu l'occasion d'échanger avec le président d'Airbus ; je le reverrai cet été au Salon du Bourget. Il est très clair : Airbus a besoin de fournisseurs d'e-fuels. Et si ces fournisseurs sont locaux, c'est encore mieux.

Votre projet apporte une réponse concrète à cette demande industrielle et énergétique. Ce que je tiens à souligner, c'est que vous n'arrivez pas seuls. Vous venez vous intégrer à un tissu industriel, à un écosystème déjà solide, celui de la Green Valley, de l'écoparc de Chavelot.

Ce n'est pas un projet isolé : c'est un maillon cohérent d'une dynamique locale d'écologie industrielle.

Et vous faites de même dans d'autres territoires en France.

Les débats, les questions, les préoccupations que nous avons entendus ici ne sont pas spécifiques aux Vosges : ils existent partout en France, dès qu'il est question d'un projet énergétique ambitieux.

Vous l'avez dit, vous travaillez en lien avec des institutions nationales telles que l'ADEME ou la Direction générale de l'énergie et du climat. Votre projet ne se limite pas à Chavelot : il s'inscrit dans une stratégie nationale, voire européenne, de transition énergétique.

Je me suis personnellement assuré, dans les fonctions que j'ai eues, que RTE serait en mesure de fournir l'électricité nécessaire à ce projet, soit 450 MW. C'était une préoccupation légitime, mais les échanges que j'ai eus me rassurent : les délais pourront être tenus, et la mise en service visée pour 2030 reste un objectif crédible.

Je suis venu ce soir pour écouter, mesurer, prendre la température de la concertation. J'ai entendu des préoccupations, des réserves, mais surtout une volonté d'avancer collectivement. Ce projet est moderne, il est porté avec sérieux, il a le potentiel de transformer notre territoire, de le positionner à l'avant-garde de la transition énergétique.

Il nous reste encore un chemin à parcourir dans les mois à venir, mais je suis pleinement confiant dans notre capacité collective à le mener à bien.

Merci d'avoir choisi les Vosges.

Sébastien Albert – Modérateur

Monsieur le député, merci. Et nous accueillons maintenant, juste avant la conclusion de Messieurs les garants, Monsieur Xavier Caïtucoli, Président et Directeur Général de Verso Energy.

Xavier Caïtucoli – Président et Directeur Général de Verso Energy

Merci beaucoup. Monsieur le Député, cher Stéphane Viry, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames les vice-présidentes, Mesdames et Messieurs les maires, Mesdames et Messieurs, Messieurs les garants, un grand merci à vous tous de votre présence ce soir, et pour les mots que vous avez prononcés.

Monsieur le Député, vous nous avez aidés à remettre en perspective ce projet qui n'est pas seulement un projet vosgien.

Il est vosgien – et nous sommes heureux d’être ici pour de nombreuses raisons – mais il a aussi une portée nationale. Ces raisons sont techniques, industrielles, mais pas uniquement. Nous sommes dans un territoire où l’on aime l’industrie – Madame la Vice-Présidente l’a rappelé – où l’on sait que les emplois ne tombent pas du ciel, et qu’il faut une vision de long terme pour créer des usines, des entreprises, des activités capables de générer de la valeur et de l’emploi.

Nous savons qu’ici, dans l’Est en général, et dans les Vosges en particulier, cette préoccupation est très forte. Et nous savons aussi que cet écosystème nous accueille favorablement. Nous nous y sentons très bien.

Monsieur le Maire, je suis effectivement corse, et je vous remercie d’avoir tenté de prononcer mon nom. Depuis ma plus tendre enfance, tous ceux qui essaient pour la première fois butent dessus, mais à la deuxième tentative, ça devient plus facile !

Un mot de remerciement aussi à la CNDP. Nous sommes des industriels qui investissent en France, partout en France. C’est long d’investir en France, mais nous ne faisons pas partie de ceux qui se plaignent de la CNDP. Monsieur le Député, vous êtes là : vous nous entendrez dire que la CNDP ne ralentit pas les projets. Bien au contraire. Cette concertation préalable, on peut parfois lui reprocher d’arriver trop tôt ou de manquer de précisions, mais c’est justement le principe d’une concertation préalable. Elle est utile, elle n’enlève pas du temps, elle enrichit le projet et elle se déroule en parallèle de la préparation de nos dossiers d’autorisations.

Merci donc aux garants pour leur travail, qui permet de garantir une information complète et transparente.

Je souhaite également remercier nos partenaires, notamment RTE, et – charité bien ordonnée commence par soi-même – les équipes formidables de Verso Energy, qui travaillent avec un engagement extraordinaire. Cet engagement va au-delà du cadre strictement professionnel : il s’ancre dans un sentiment d’utilité profonde, pour le réarmement industriel de notre pays, pour la transition énergétique, pour la souveraineté énergétique. Ils travaillent avec le cœur, et je suis extrêmement fier d’eux. Surtout, je suis très heureux de travailler avec eux au quotidien.

Quelques mots enfin sur les échanges de ce soir. J’ai noté un nombre relativement restreint de questions, ce qui me laisse penser que les réponses apportées ont été claires et de qualité. Monsieur, vous avez évoqué la question du niveau de maturité de certaines technologies, et des risques associés. Soyez assuré que lorsque l’on investit plus d’un milliard d’euros dans un projet industriel, on s’assure que les technologies sont éprouvées. Nous choisissons toujours celles qui ont le niveau de maturité le plus élevé, compatibles avec les objectifs à atteindre.

Le territoire vosgien est un territoire de grande qualité. Je l’ai dit, nous y valorisons du CO₂ biogénique. Ce CO₂, qui part aujourd’hui dans l’atmosphère – pour ainsi dire vers les oiseaux –, nous allons lui donner de la valeur. Nous renforçons le modèle économique d’industries locales, et ce faisant, nous contribuons à la souveraineté du pays, à sa réindustrialisation, à la création d’emplois. C’est une équation vertueuse.

Mais ce que je suis venu vous dire ce soir, c’est que nous ne nous abriterons pas derrière cette équation vertueuse pour fuir nos responsabilités. Nous sommes ici parce que nous voulons devenir un industriel d’ici. Nous construisons une usine pour 25, 30, peut-être plus d’années. Il est donc normal que nous prenions le temps de nous connaître mutuellement, que nous fassions le pari de la confiance réciproque.

Nous vous faisons crédit que vos inquiétudes sont légitimes, que vos questions sont importantes. Si vous êtes encore aussi nombreux ce soir, à une heure avancée, malgré la chaleur, c’est bien que ce projet vous importe. Et faites-nous crédit, en retour, que les réponses que nous vous avons apportées sont sincères et transparentes.

Les femmes et les hommes de Verso Energy sont aussi des citoyens. Ils sont profondément attachés à l’intérêt général. Nous espérons pouvoir, dans la durée, vous montrer que nous sommes capables de devenir un acteur industriel local, respectueux, engagé, utile au territoire, à la France et, plus largement, à l’Europe.

Merci beaucoup pour votre accueil.

Conclusion par les Garants de la CNDP

Désiré Heinimann

Merci. Avant de clore cette réunion, nous souhaitons vous adresser quelques mots, en tant que garants de cette concertation.

Tout d'abord, conformément à notre rôle, nous ne tirons pas de conclusion ce soir. La concertation n'est pas terminée : elle se poursuit encore quelques jours, et nos conclusions figureront dans le bilan que nous remettrons dans environ un mois. Ce document, public, rendra compte de l'ensemble du processus, des contributions, des échanges et des enseignements que nous en tirons.

Nous tenons toutefois à remercier très sincèrement le public, pour la qualité de sa participation, pour la pertinence des questions posées, et pour la tenue exemplaire des échanges lors de l'ensemble des réunions. Aucune tension, aucun incident : les débats se sont déroulés dans un climat de respect, d'écoute et d'intelligence collective, ce qui est particulièrement précieux.

Nous saluons également les porteurs de projet, Verso Energy et RTE, pour le sérieux avec lequel ils ont préparé et animé cette concertation, ainsi que pour leur réactivité face aux interrogations exprimées. Merci enfin à l'animateur pour sa gestion rigoureuse du temps et du déroulé de la soirée.

Nous vous donnons rendez-vous dans un mois, pour la publication de notre bilan de garants. Puis, deux mois plus tard, les maîtres d'ouvrage publieront leurs réponses aux remarques et questions formulées pendant la concertation, y compris celles que nous aurons relayées dans notre rapport.

Rémy Couchon

Je voudrais simplement compléter en soulignant un point essentiel : cette concertation n'a de sens que si elle est utile. Utile aux porteurs de projet, bien sûr, mais aussi – et surtout – aux habitants et acteurs du territoire. Elle doit permettre d'éclairer les choix à venir, de faciliter l'appropriation du projet, et de favoriser son acceptabilité.

Pour cela, il est essentiel que les remarques, préoccupations et attentes exprimées soient réellement prises en compte, sans être édulcorées ni minimisées. Nous comptons sur les porteurs de projet pour poursuivre dans cette voie, tout au long du développement du projet, jusqu'à sa réalisation effective.

Merci encore à toutes et à tous.

Sébastien Albert – Modérateur

Merci Messieurs. Je vous rappelle que vous pouvez encore déposer vos contributions jusqu'à dimanche soir à minuit sur le site internet concertation-ephyne.eu. Des dossiers de concertation sont également disponibles à la sortie.

Nous vous remercions pour votre présence et vous souhaitons à toutes et à tous une excellente soirée.

À très bientôt.